



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale des
Territoires**

**Service Urbanisme Habitat
Unité planification**

Dossier suivi par : Florence Maréchal
Tél. : 05.55.12.95.23 – Fax : 05.55.12.90.99
Courriel : florence.marechal@haute-vienne.gouv.fr

Le directeur

à

Communauté urbaine de Limoges Métropole
À l'attention de Maëva Amliaux
19 rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 Limoges Cedex 1

Objet : Modification simplifiée n°6 du PLU

Limoges, le – 9 OCT, 2020

Réf : votre courrier reçu le 10/09/20
V/réf : LM-D20-07175

Par courrier reçu le 10/09/2020, vous avez soumis à la direction départementale des territoires la modification simplifiée n°6 du plan local d'urbanisme pour la commune de Chaptelat.

Cette modification concerne la modification de l'orientation d'aménagement et de programmation du Theillol. Dans cette OAP figurent initialement deux points de raccordement permettant la création d'accès futurs à l'ouest. Les constructions environnantes actuelles ne permettent plus la création de ces accès. Les autres accès à l'est de cette OAP sont maintenus.

Cette modification reçoit un avis favorable, néanmoins il conviendra dorénavant d'être vigilant lors de l'urbanisation des secteurs prévoyant des aménagements d'ensemble afin de ne pas urbaniser au coup par coup et de respecter les OAP.

En complément il est à noter que le plan local d'urbanisme de la commune, en cours de révision, devra être compatible avec les orientations du SCoT arrêté en cours d'approbation. Par ailleurs, une mise à jour du géoportail de l'urbanisme sera nécessaire.

Le directeur,

Le Chef du Service Urbanisme Habitat

Eric MULLER

Le Pastel
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217
87032 Limoges cedex 1
ddt@haute-vienne.gouv.fr